



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la réunion du 9 décembre 2019

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Centre Val-de Loire s'est réunie le 9 décembre 2019 en présence de :

- M. Christian LE COZ, membre permanent titulaire, président ;
- M. Philippe de GUIBERT, membre permanent titulaire ;
- Mme Caroline SERGENT, membre associé suppléante ;
- Mme Corinne LARRUE, membre associé suppléante ;
- M. Pierre NOUALHAGUET, invitation permanente, chargé de mission MRAe à la MIGT Paris.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Mathieu SANTUNE, chef de la mission d'appui à l'autorité environnementale (MAAE) de la DREAL Centre-Val de Loire

La séance a été ouverte à 9h30. Les débats ont ensuite porté sur les points suivants :

I. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets de décisions au cas par cas suivants :

La décision de non soumission à évaluation environnementale a été adoptée à l'unanimité des membres délibérants pour les dossiers suivants :

- Élaboration de la carte communale de Senneçay (37)
- Modification simplifiée du PLU de Chaumont-sur-Loire (41)
- Recours - Révision générale du PLU de Larçay (37)

La décision de soumission à évaluation environnementale a été adoptée à l'unanimité des membres délibérants pour le dossier suivant :

- Sans objet

II. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets d'avis suivants :

Après échanges et ajustements, les avis suivants ont été adoptés à l'unanimité des membres délibérants :

- Sans objet

III. Plans-programmes, avis tacite sur le dossier soumis à évaluation environnementale suivant :

- PLU de Beaugency (45)
- PLU Luynes (37)

IV. Projets, validation, après examen en séance, des projets d'avis suivants :

Après échanges et ajustements, les avis suivants ont été adoptés à l'unanimité des membres délibérants :

- Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Châteauneuf-sur-Loire (45)
- Extension d'une carrière de sable du Perche dans la commune de Montlandon (28)
- Parc éolien « Les sables » à Vigoux et Bazaigues (36)

V. Validation, après examen en séance, des projets d'arbitrage sur les avis tacite/explicite

- Sans objet

VI. Décision de délégation de compétence :

- Sans objet

VII. Organisation du travail – Coordination des dossiers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

Le Président de la MRAe Centre Val de Loire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Clc', written in a cursive style.

Christian Le Coz